

Moyen Orient et Afrique du Nord

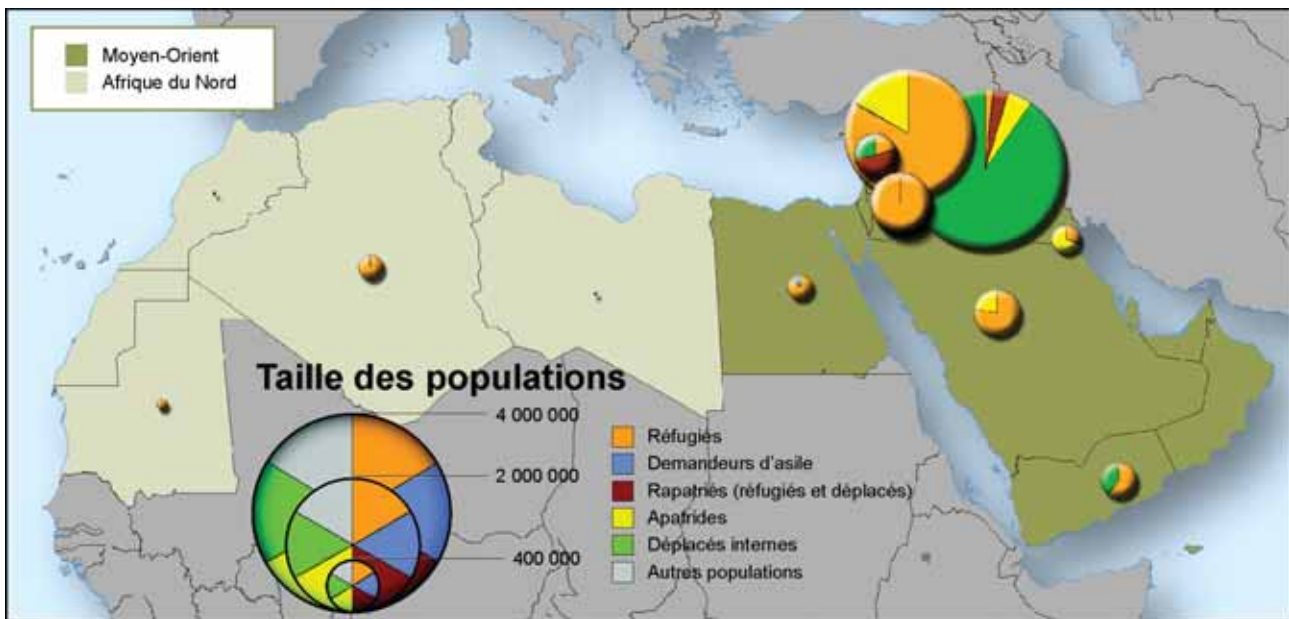
Afrique du Nord
Moyen-Orient

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire
Moyen Orient et Afrique du Nord	Danemark	12 175	0
	États-Unis	960 000	55 800 000
	Islande	0	73 113
	Sous-total	972 175	55 873 113
Total		972 175	55 873 113

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires.

Moyen-Orient et Afrique du Nord



Faits marquants

- Les pays de la région qui accueillent un grand nombre de réfugiés ont continué à leur prodiguer leur hospitalité avec générosité. Cependant, la présence de quelque deux millions de réfugiés irakiens, vivant en majorité en République arabe syrienne et en Jordanie, a fait peser une charge excessive sur l'économie et les infrastructures de ces pays. La Syrie et la Jordanie accueillent de surcroît un grand nombre de réfugiés palestiniens. En dépit de ces difficultés, la protection des réfugiés s'est considérablement améliorée dans les deux États.
- Bien que la situation en Iraq ne soit pas propice à une opération de rapatriement massif, quelques améliorations sur le plan de la sécurité ont incité un certain nombre de réfugiés irakiens à regagner leur pays au dernier trimestre 2007. Le HCR a aidé le Gouvernement à assister les réfugiés qui souhaitaient rentrer. Le Haut Commissariat a également soumis une proposition au Gouvernement irakien, en suggérant d'organiser une mission d'évaluation conjointe pour déceler les insuffisances dans les mesures prises afin de préparer d'éventuels retours en masse, et a exhorté les autorités à élaborer une politique nationale en matière de rapatriement.
- La situation dans la Corne de l'Afrique a dégénéré en situation d'urgence alors que des milliers de personnes, fuyant la violence qui faisait rage dans leur pays ou espérant pouvoir gagner leur vie ailleurs, traversaient le Golfe d'Aden pour rallier le Yémen. Des centaines de personnes auraient péri pendant la traversée et d'autres auraient été torturées, soumises à des sévices et exploitées par les passeurs.
- Les États membres du Conseil de coopération du Golfe se montrent plus intéressés par d'éventuels partenariats

avec le HCR, comme en témoigne la récente signature d'un accord de coopération stratégique avec la société du Croissant-Rouge du Royaume d'Arabie saoudite.

- L'adoption d'une législation nationale sur les réfugiés et la mise en place de procédures nationales d'asile en Mauritanie, ainsi que des plans visant à préparer le rapatriement librement consenti de quelque 20 000 Mauritaniens réfugiés au Sénégal ont été des évolutions de toute première importance en Afrique du Nord. En outre, la signature d'un accord de siège avec le Maroc et la conclusion d'un accord tripartite entre le HCR, le Centre international pour le développement des politiques migratoires et une importante ONG libyenne, l'Organisation internationale pour la paix, l'assistance et les secours, ont jeté les bases d'une mise en œuvre du Plan d'action en dix points. Le Plan vise à traiter différents aspects de la protection des réfugiés participant à des mouvements migratoires mixtes, l'objectif étant de concilier les impératifs de la protection des réfugiés avec les intérêts des États en matière de gestion des migrations.
- L'attentat terroriste perpétré contre les Nations Unies à Alger en décembre 2007, qui a coûté la vie à 17 collaborateurs de l'ONU et des membres d'autres organisations et détruit à la fois la « Maison des Nations Unies » et les bureaux du HCR, a entraîné l'arrêt temporaire de l'opération en faveur des réfugiés urbains vivant en Algérie.

Environnement opérationnel

En dépit de la générosité montrée par les pays qui accueillent des réfugiés irakiens – en particulier la République arabe syrienne et la Jordanie – plus de deux

millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Iraq et un nombre équivalent d'Iraqiens réfugiés à l'étranger se trouvent dans une situation désastreuse. En Iraq comme dans les pays limitrophes, les femmes et les enfants continuent d'être victimes de différentes formes d'exploitation et de violence sexiste, notamment la traite, le sexe pour la survie et le travail des enfants. Le HCR travaille en étroite liaison avec des organismes gouvernementaux et des ONG pour remédier à ces problèmes.

Le léger ralentissement des hostilités observé en Iraq à la fin de l'année 2007 a incité un certain nombre d'Iraqiens réfugiés dans la région à rentrer. Cependant, la présence de quelque deux millions de réfugiés iraqiens, résidant essentiellement en Syrie et en Jordanie, fait peser un lourd fardeau sur l'économie et les services sociaux des pays d'accueil. La réponse positive de la communauté internationale à l'appel humanitaire lancé par le HCR en 2007 n'a pas été assortie d'un appui correspondant aux pays hôtes, le soutien accordé ne répondant pas aux attentes. Les Gouvernements jordanien et syrien ont néanmoins accepté de continuer à prodiguer l'hospitalité et de ne pas rapatrier de force les réfugiés iraqiens.

Le Gouvernement yéménite a toujours pratiqué une politique de la porte ouverte à l'égard des Somaliens, en leur accordant le statut de réfugié à première vue (*prima facie*). Cependant, l'augmentation des populations mixtes, composées de migrants et de demandeurs d'asile, qui arrivent au Yémen pourrait amoindrir la générosité des autorités et saper la protection. Par ailleurs, un conflit confessionnel ayant éclaté au nord du Yémen en 2004 a déplacé ou directement touché quelque 77 000 personnes, mettant le Gouvernement et les organisations d'aide face à de nouveaux défis. En collaboration avec le PAM et d'autres partenaires, le HCR s'emploie à venir en aide à ce groupe de déplacés.

Le Haut Commissariat s'est attaché à mieux faire connaître la problématique des réfugiés et à forger des partenariats avec divers États et des organisations intergouvernementales telles que le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation de la Conférence islamique et la Ligue des États arabes. Il s'est également associé à des institutions de la société civile et à des personnalités en vue afin de promouvoir leur engagement en faveur de la cause des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence. Le HCR espère ainsi élargir l'espace d'asile dans le monde arabe.

Le phénomène des migrations mixtes est toujours l'une des principales caractéristiques de la région : jusqu'à 100 000 individus, originaires pour la plupart de pays d'Afrique sub-saharienne, parviennent chaque année en Afrique du Nord. Si beaucoup ont besoin de protection, un nombre non négligeable d'entre eux sont des migrants en transit qui cherchent à rallier l'Europe occidentale dans l'espoir de mieux y gagner leur vie. Faute de stratégies nationales et régionales pour relever les défis suscités par ces mouvements migratoires mixtes et sans l'appui résolu de toutes les parties prenantes, il est difficile d'assurer la protection internationale des personnes qui en ont besoin.

Réalisations et impact

En 2007, les objectifs du HCR dans la région consistaient à promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale ; à veiller au respect des normes de protection internationale pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat ; à protéger et aider les réfugiés, tout en recherchant des solutions durables à leur sort. Sur la base de ses objectifs stratégiques globaux, le HCR s'est efforcé d'atteindre les objectifs suivants dans la région :

- **Protéger les Iraqiens réfugiés dans des pays avoisinants, ainsi que les réfugiés et les personnes déplacées en Iraq conformément aux normes internationales et au droit international, en assurant notamment une protection contre le refoulement et d'autres formes de mauvais traitements, de violence et d'exploitation (OSG 1)**

Il importe de consolider davantage les régimes d'asile dans les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés iraqiens, en particulier la Syrie et la Jordanie. Ces pays d'accueil se sont engagés à ne pas rapatrier de réfugiés iraqiens contre leur gré, en dépit de la charge économique et sociale entraînée par leur présence. En outre, en Syrie, le Gouvernement a démontré sa volonté de maintenir les normes de protection élevées offertes aux réfugiés iraqiens et manifesté un désir authentique d'améliorer l'accès des enfants iraqiens à l'enseignement.

- **Veiller à la prise en charge des besoins humanitaires et sociaux essentiels des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR (OSG 3)**

En 2007, de nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide humanitaire essentielle et de services sociaux de base. Ceci était particulièrement important en Syrie, en Jordanie et en Iraq. Plus de 250 000 Iraqiens étaient enregistrés en Syrie et en Jordanie. En 2007, le Haut Commissariat a fourni des denrées alimentaires et des articles non alimentaires à quelque 150 000 Iraqiens réfugiés en Syrie, tout en prodiguant son aide dans quelque 250 000 cas nécessitant une intervention médicale. Au total, 72 000 enfants iraqiens, dont 47 700 en Syrie et 24 000 en Jordanie, vont à l'école. Des produits non alimentaires ont également été distribués à plus de 160 000 déplacés internes iraqiens.

En partenariat avec d'autres institutions et des ONG, le HCR a fourni des vivres et des services essentiels aux réfugiés sahraouis hébergés dans les camps de Tindouf, en Algérie. Les projets d'approvisionnement en eau potable actuellement mis en oeuvre dans la région de Tindouf contribueront de manière non négligeable à l'amélioration de la santé dans les camps.

- **Développer un régime de protection internationale en renforçant les capacités des gouvernements de la région (OSG 2)**

Le Plan d'action en dix points sur la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes est en train de devenir le principal instrument de référence pour concilier les impératifs de protection des réfugiés et les intérêts des États en matière de gestion des migrations, comme en témoignent les évolutions récemment survenues dans certains pays d'Afrique du Nord. En Mauritanie, les procédures nationales d'asile sont opérationnelles. En Libye, un projet de loi sur les réfugiés est actuellement examiné par le Comité législatif national et le Gouvernement du Royaume du Maroc a signé un accord de siège avec le HCR.

- **Forger des partenariats dynamiques avec des intervenants clés afin de traiter globalement et collectivement les problèmes de réfugiés et de déplacés internes (OSG 6)**

Le HCR s'est engagé dans une stratégie de partenariats globaux avec les États du Golfe, en cherchant à mobiliser leur appui politique, humanitaire et financier à la cause des réfugiés. Les partenariats noués avec l'Organisation de la conférence islamique (OCI), la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe, des institutions de la société civile et des personnalités en vue sont actuellement consolidés pour promouvoir les droits des réfugiés dans la

région. Une conférence de l'OCI sur les réfugiés dans le monde musulman est prévue pour 2008.

La collaboration du HCR avec la société syrienne du Croissant-Rouge, qui a joué un rôle crucial dans l'octroi d'une aide essentielle aux Iraquiens réfugiés en Syrie, est un bon exemple de partenariat opérationnel. Un accord de partenariat stratégique a en outre été signé avec la société du Croissant-Rouge du Royaume d'Arabie saoudite. Un accord tripartite entre le HCR, le Centre international pour le développement des politiques migratoires et l'Organisation internationale pour la paix, l'assistance et les secours, portant sur la gestion des mouvements migratoires mixtes, a été finalisé.

Contraintes

L'absence de systèmes nationaux d'asile adéquats entrave l'action du HCR dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et complique singulièrement le travail de protection et d'assistance des réfugiés. En outre, l'intensification des violences extrémistes dans la région a conduit les États à se concentrer sur la sécurité nationale, souvent aux dépens de



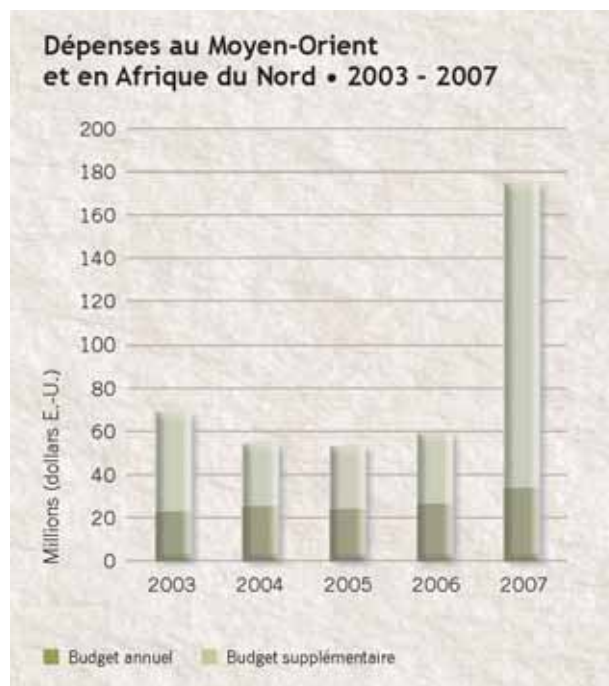
Premier jour du Ramadan au camp de Yamouk, à Damas. Le HCR et le Croissant-Rouge syrien distribuent des vivres à des réfugiés iraqiens.

la protection des réfugiés. L'attentat meurtrier perpétré contre les Nations Unies en décembre 2007 à Alger a entraîné l'arrêt quasi-total de certaines opérations du HCR. Les activités en faveur des réfugiés urbains résidant dans le pays en ont gravement pâti. Le Haut Commissariat est néanmoins parvenu à maintenir son programme d'assistance dans les camps de réfugiés de Tindouf.

En raison des conflits en cours dans la Corne de l'Afrique, le nombre de personnes arrivant au Yémen a nettement augmenté. La situation est aggravée par le manque de structures nationales capables de distinguer les personnes ayant besoin de la protection internationale des personnes à la recherche de meilleurs moyens d'existence. L'ampleur du problème était telle que le HCR a dû renforcer sa présence et ses programmes au Yémen.

Informations financières

Les opérations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont été bien financées en 2007. Cependant, les besoins ont augmenté au cours de l'année, de sorte que les ressources et les effectifs disponibles n'ont pas permis de répondre à l'ensemble des nouveaux besoins.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire ¹	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afrique du Nord						
Algérie	5 679 842	722 014	6 401 856	5 675 868	396 254	6 072 122
Jamahiriya arabe lybienne	844 914	89 945	934 859	843 487	42 841	886 329
Maroc	983 543	481 365	1 464 908	959 906	415 614	1 375 520
Mauritanie	1 170 628	2 175 171	3 345 799	1 131 610	1 853 832	2 985 442
Sahara occidental	0	2 667 257	2 667 257	0	2 351 896	2 351 896
Tunisie	358 350	22 038	380 388	357 774	19 141	376 915
Activités régionales ²	0	823 625	823 625	0	624 972	624 972
Sous-total	9 037 276	6 981 415	16 018 692	8 968 645	5 704 550	14 673 195
Moyen-Orient						
Arabie saoudite	2 085 430	120 344	2 205 774	2 054 057	108 139	2 162 196
Égypte	3 981 245	3 023 905	7 005 150	3 965 835	2 555 904	6 521 739
Émirats arabes unis	639 185	0	639 185	589 978	0	589 978
Iraq	1 397 169	36 774 268	38 171 436	1 387 301	29 391 876	30 779 177
Israël	364 196	0	364 196	361 781	0	361 781
Jordanie	1 657 173	39 746 048	41 403 221	1 570 455	38 970 602	40 541 057
Liban	7 845 936	5 016 513	12 862 449	7 706 731	3 887 067	11 593 798
République arabe syrienne	2 163 456	57 131 697	59 295 153	1 843 483	53 546 116	55 389 599
Yémen	5 653 351	1 238 217	6 891 568	5 625 226	935 060	6 560 286
Activités régionales ³	0	6 614 357	6 614 357	0	4 946 788	4 946 788
Sous-total	25 787 139	149 665 348	175 452 488	25 104 846	134 341 553	159 446 399
Total	34 824 416	156 646 764	191 471 179	34 073 491	140 046 103	174 119 594

¹ N'inclut pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR.

² Inclut le renforcement institutionnel pour l'asile et la protection des réfugiés au sein de mouvements migratoires plus larges.

³ Inclut l'assistance d'urgence pour les réfugiés irakiens et autres personnes relevant de la compétence du HCR.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Allemagne	334 667	2 270 113	2 604 780
Arabie saoudite	314 049	0	314 049
<i>Australia for UNHCR</i>	3 784	7 286	11 070
Australie	0	2 214 286	2 214 286
Belgique	360 231	2 158 491	2 518 721
Canada	0	2 004 310	2 004 310
Commission européenne	5 222 475	2 492 580	7 715 055
Croatie	0	4 650	4 650
Danemark	715 065	10 813 953	11 529 018
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E. V.</i>	66 113	443 144	509 257
Donateurs privés en Allemagne	0	2 743	2 743
Donateurs privés au Canada	0	102 568	102 568
Donateurs privés aux États-Unis	0	279 930	279 930
Donateurs privés en Grèce	0	35 494	35 494
Donateurs privés en Italie	23 443	36 344	59 787
Donateurs privés au Luxembourg	0	328	328
Donateurs privés au Royaume-Uni	0	1 923	1 923
Donations en ligne (Siège)	0	4 874	4 874
Émirats arabes unis	0	9 300 000	9 300 000
Espagne	1 934 057	2 604 897	4 538 954
<i>España con ACNUR</i>	133 333	26 806	160 139
Estonie	0	31 956	31 956
États-Unis	9 236 413	62 914 500	72 150 913
Finlande	1 327 434	381 148	1 708 581
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	0	6 216 658	6 216 658
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour le développement en Iraq	0	3 116 347	3 116 347
France	920 882	1 085 603	2 006 485
Grèce	17 176	251 351	268 527
Irlande	0	1 290 029	1 290 029
Islande	0	166 113	166 113
Italie	0	5 281 062	5 281 062
<i>Japan Association for UNHCR</i>	40 010	126 651	166 661
Japon	1 000 000	13 916 013	14 916 013
Koweït	500 000	0	500 000
Liechtenstein	0	71 964	71 964
Luxembourg	0	682 000	682 000
Mauritanie	0	7 314	7 314
Norvège	349 857	1 655 119	2 004 976
Nouvelle-Zélande	0	1 225 050	1 225 050
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture	5 000	0	5 000
Pays-Bas	147 485	1 148 550	1 296 035
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	47 880	0	47 880
République tchèque	106 910	129 563	236 473
Royaume-Uni	37 454	5 887 549	5 925 002
Saint Siège	0	16 064	16 064
Société du Croissant Rouge (Émirats arabes unis)	14 866	0	14 866
<i>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</i>	0	235 274	235 274
Suède	3 347 889	5 081 902	8 429 791
Suisse	513 926	1 315 867	1 829 793
Turquie	0	2 790 000	2 790 000
<i>USA for UNHCR</i>	72 290	20 390	92 681
Total	26 792 686	149 848 757	176 641 443

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas les prélèvements des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.